

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE BUCHILLON

### PRÉAVIS MUNICIPAL N° 1/2020

**Relatif au dépassement de crédit de construction de 14.2 millions accordé en date du 31 octobre 2016 (préavis 7/2016)**

---

Dans sa séance du 23 juin 2020, le Conseil communal de Buchillon :

- vu le préavis municipal N°1/2020 et ses annexes
- ouï le rapport de la Commission des finances
- ouï le rapport de la Commission d'urbanisme
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

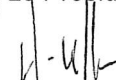
**Décide par 20 oui, pas d'avis contraire et 1 abstention :**

1. d'approuver l'argumentation de la Municipalité, justifiant un dépassement de CHF 520'379.00 sur le crédit de construction de CHF 14'200'000.00 alloué par le Conseil communal en date du 31 octobre 2016.

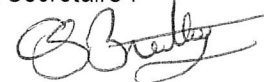
CERTIFIE CONFORME

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

  
A. Uffer

La Secrétaire :

  
S. Breitling



Buchillon, le 23 juin 2020